

Afin de connaître plus précisément les démarches à effectuer, il vous est fortement conseillé de consulter l'ensemble des conditions générales d'utilisation concernant le PPE disponibles auprès du conducteur sur simple demande ou sur le site : www.cursus.picardie.fr.

Pièces à joindre obligatoirement au formulaire

« PICARDIE PASS'ETUDES » 2015/2016

- Photocopie de votre pièce d'identité ;
- Photocopie de l'**abonnement provisoire si ce dernier a déjà été délivré** ;
- Justificatif de domicile de **moins de 3 mois** ou d'hébergement si nom différent (+ certificat sur l'honneur de l'hébergeant avec le lien de parenté avec le demandeur) ;
- Certificat de scolarité 2015/2016 **ou** Photocopie Carte d'Etudiant 2015/2016 **ou** Justificatif de rendez-vous d'inscription pour l'année 2015/2016 ;
- Photocopie **recto-verso** de la notification provisoire ou définitive de bourse 2015/2016 ;
- En cas de demande de prise en charge pour un stage non rémunéré : photocopie de la **convention de stage signée**.

Pour obtenir des informations sur le suivi de votre dossier :

Téléphone : 03 22 09 48 90

Courriel : ppe@effia.fr

Fax : 03 22 82 93 53

Dans l'attente de la décision de la Région Picardie, vous pouvez bénéficier de l'abonnement mensuel étudiant au tarif national (abonnement provisoire qui vous permettra de voyager en attendant votre abonnement définitif et qui sera ultérieurement pris en charge ou non après décision de la Région Picardie). Le remboursement se fera par le transporteur de la ligne routière régionale.

ATTENTION : AUCUN BILLET ACHETE A L'UNITE, NI ABONNEMENT HEBDOMADAIRE NE POURRA ETRE REMBOURSE.

En cas de refus de prise en charge par la Région Picardie, l'abonnement provisoire n'est pas remboursable.

Adresse des transporteurs :

- Ligne Amiens-Beauvais (30) : **KEOLIS OISE 21 avenue Félix Louat – 60300 SENLIS**
- Ligne Picardie-Roissy « Creil – Senlis » (31) : **CSR FINAND CHARLOT 200 rue du pont des Rets – 60750 CHOISY AU BAC**
- Ligne Picardie-Roissy « Soissons - Crépy » (32) : **KEOLIS OISE 21 avenue Félix Louat – 60300 SENLIS**
- Ligne Gisors-Cergy (27) : **VEXIN BUS 19 rue Cappeville - 27140 GISORS**

Votre situation change en cours d'année (déménagement, modification d'établissement, statut boursier, stage, ...) : vous devez effectuer une nouvelle demande complète de Picardie Pass'Etudes.

PARTIE RESERVEE A EFFIA

Nom : Prénom :

Date Arrivée :

Parcours en « CAR seul » sur la ligne routière régionale suivante :

- Ligne 30 « Amiens-Beauvais » Ligne 31 « Creil-Senlis » Ligne 32 « Soissons –Crépy » Ligne 27 « Gisors-Cergy »

Origine : Destination :

Accord prise en charge : 50 % 100 %

Début de validité de l'abonnement : / / 20.....

Fin de validité de l'abonnement : / / 20.....

La validité de l'abonnement est de 10 mois maximum, hors juillet-août. La date de fin par défaut est le 30/06/2016 sauf sur justificatif de stage ou d'études.



Accord de rétroactivité pour la gratuité (*uniquement pour les bourses hors CROUS*)

A compter du : / / 20.....



Refus = Motif du refus de la prise en charge :

- Etudes non supérieures au baccalauréat
- Non-résident picard
- Etudes dans une région ou un département non éligible : contactez la Région Picardie au N° VERT 0 800 02 60 80 (appel gratuit depuis un poste fixe) pour le Fonds Régional Réussite Etudiante
- Etudes rémunérées / stage rémunéré
- Ligne de CAR autre que les lignes routières régionales 30, 31, 32 et 27
- Autre :